

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 9 (1936)
Heft: 7

Vereinsnachrichten: Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION EST L'ORGANE DE :

l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
la Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève
(ABONNEMENT GRATUIT POUR LES MEMBRES DE CES SOCIÉTÉS)

Abonnement 3 fr. 60, le fascicule 30 ct. + Versement au compte de chèques II 6622

É D I T E U R

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement

R É D A C T E U R

A. Hœchel, 78 rue de Lausanne à Genève

A D M I N I S T R A T I O N

Imp. Populaire, av. de Beaulieu à Lausanne

CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Assemblée annuelle du 13 juin 1936

Réunis dans une salle de l'Hôtel de Ville mise obligeamment à disposition par le chef du Département des travaux publics, les participants eurent le plaisir d'assister à une séance très animée. Après lecture du procès-verbal par M. le Dr Veillard et du rapport annuel par le président, M. F. Gilliard, la discussion est ouverte (voir ci-après) sur l'activité future de la section.

La question des dénonciations d'hypothèques, du taux de ces dernières et la constitution d'un établissement hypothécaire ont suscité de nombreuses observations et suggestions que le comité reprendra à l'étude. Le sujet de la maison familiale, ses avantages et inconvénients fera également l'objet d'un examen. Le journal « L'Habitation » donne également quelques soucis au comité qui désire voir cette publication vivre de ses propres moyens ; la situation vis-à-vis de l'imprimeur-annoncier doit être mise à jour avant la fin de l'année, car les finances de la section ne permettraient pas de continuer l'effort actuel.

Après un repas pris en commun, les participants eurent l'occasion de visiter les deux groupes de l'Association genevoise du Coin de Terre : celui de Bel-Esset en pleine préparation et celui du Bouchet presque terminé. Une aimable réception chez le président de cette association, M. A. Jaquet, clôtura dans un excellent esprit cette assemblée où les participants témoignèrent de leur intérêt à cette œuvre qui mérite d'être entreprise dans d'autres cités suisses.

Rapport annuel 1935

Notre association traverse une double crise : une crise financière et une crise de la construction. Cette année de ralentissement de la construction est très sensible dans toutes les villes de la Suisse romande, à Lausanne avant tout. On ne peut se désintéresser du problème du logement, même si celui-ci préoccupe d'une façon moins immédiate, car ce qui prend son importance aujourd'hui, c'est l'organisation de l'intérieur. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à l'Exposition de l'aménagement intérieur du logement organisée par le Cartel romand H. S. M. au comptoir, effort éducatif qui semble atteindre son but. La Section romande a tenu à encourager l'initiative prise par l'Association du Coin de Terre à Genève et se félicite de voir réapparaître les maisons familiales.

Le « Journal » nous a posé de nouveaux problèmes du fait que l'imprimeur avait décidé de ne pas continuer. Différentes possibilités se présentaient : la liaison avec d'autres organes similaires, difficile à réaliser ; ou alors celle qui fut acceptée, l'offre des Imprimeries Populaires de Lausanne, qui étaient disposées à faire les sacrifices de début nécessaires. L'impression en rotogravure a permis d'illustrer richement la revue, qui a gagné en attrait. La Section romande exprime sa reconnaissance aux Imprimeries Populaires et remercie M. Hœchel, rédacteur, de toute la peine qu'il se donne. Le caractère coopératif des Imprimeries Populaires a pu offusquer certains membres. Ce qui importe, et à quoi le comité tient, c'est que la Section romande reste maîtresse de son organe. Une autre question, plus délicate, est celle de sa présentation : la couverture du journal est nouvelle, ce que tous n'ont pas approuvé.

Elections : M. Freymond s'est vu obligé de décliner une réélection, vu ses trop nombreuses occupations. M. Freymond a derrière lui bientôt quinze ans d'activité dans la section ; MM. Ribi et Veillard acceptent une réélection.

C'est avec un profond regret que la Section romande a vu M. Freymond quitter la présidence et elle a tenu à lui exprimer toute sa reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la société. Toutefois, M. Freymond a bien voulu consentir à faire encore partie du Comité de la section.

Le comité est constitué comme suit : Président, M. Gilliard.

Bureau : Trésorier, M. Ribi ; secrétaire, M. M. Veillard ; membre M. A. Freymond. Membres : MM. Chapallaz, Hœchel, Lateltin, Weiss. Un représentant de chacune des sociétés coopératives d'habitation de Genève et Lausanne ; un représentant du Jura bernois pour remplacer M. Buèche, démissionnaire. Vérificateurs des comptes : MM. Bovay et Siegenthaler. MM. F. Gilliard et A. Hœchel ont été désignés comme délégués de la section au Comité central.

Mon jardin • Travaux de saison

Nous voici de nouveau en pleine période de renouvellement et il faut déjà songer aux légumes d'hiver. En juillet, on arrache les pommes de terre hâtives ; les pois sont débarrassés et on dispose de quelques planches, lesquelles nous permettent de procéder aux semis et plantations de saison.

Jusque vers le 15 juillet, en bonne terre meuble, on peut encore semer des **carottes**. A la même époque, on peut encore mettre en terre des **haricots nains**. Le **fenouil** se sème autour du 10 juillet. Les lignes sont espacées de 50 cm., ce qui permet de butter les pommes vers la fin de l'été. Les pommes blanchies sont de meilleure qualité. Les graines sont mises à 5 cm. les unes des autres. Plus tard, on éclaircit à 15 cm. Lorsque la terre est sèche, on arrose au fond des raies avant de recouvrir les graines de 3 ou 4 cm. de terre.

Vers le milieu de juillet, on sème les **bettes à cardes à hiverner**.

Les **radis noirs** pour l'automne et l'hiver se sèment au début du mois en terre fraîche. Les **radis de tous les mois** peuvent se semer jusqu'au 13 août. Dans le courant de juillet, on sème la provision de **chicorées scaroles** pour l'hiver. Il est recommandé de faire ce semis en deux fois. Le premier vers le 10 juillet et le deuxième dix jours plus tard. Ce dernier donnera des plantes qui se conserveront mieux en hiver, surtout si l'automne est très favorable.

En juillet, on sème les **navets** pour la provision d'hiver, variétés : **navets hâtifs d'Auvergne**, **navets de Mon plaisir**. Au début d'août, on choisit des variétés plus précoces telles que **navets de Milan à feuilles entières** ou **demi-long blanc**.

Jusque vers la fin du mois, on plante les **choux frisés à pied court de Plainpalais** que l'on désigne sous le nom de **Marcelin**. C'est la meilleure espèce pour l'hiver.

On peut encore planter des **poireaux** ; pour cette culture, on évitera d'utiliser du fumier trop frais.

Les **oignons**, **aulx**, **échalotes** ne doivent pas être arrachés avant complète maturité ; mais il est préférable que ces légumes soient à l'abri avant les pluies du mois d'août.

Les pluies d'orage favorisent le développement des maladies cryptogamiques notamment le **mildiou** et la **rouille**. Nous recommandons le traitement aux bouillies cupriques à 2 % sur le céleri-pomme et branche, tomates, aubergines, haricots avant qu'ils ne soient formés, etc. Les **pucerons** se combattent avec des insecticides. On s'en débarrassera facilement.

En juillet, on sème les **pâquerettes**, **pensées**, **myosotis**. Le semis se fait à mi-ombre, dans une planche bien ameublée. Les graines sont très peu recouvertes, le sol bien plombé et paillé. En pleine terre, on peut encore semer des **arabis**, **delphinium**, **aubrietia**, etc. Vers le 20 juillet, on commence le **greffage** des rosiers ou à l'œil dormant. On choisit des rameaux bien sains et bien aoutés, c'est-à-dire bien mûrs et exempts de maladies.

Les roses défeuillées se coupent une ou deux feuilles en dessous de la fleur.

En juillet, on procède à la taille en vert des **pommiers**, **poiriers**, etc. Ce pincement a une grande importance pour la mise à fruits.